



**PSI**  
SPP | PAI

OSSATURES | PLAQUES | ACCESSOIRES  
BÂTIMENT & INDUSTRIE

# CHARTRE RSE

Fabricant français



2023

En tant qu'industriel, le **groupe PSI** s'intéresse aux questions environnementales et sociétales.

Ainsi, avec toutes ses entreprises (SPP, PAI, S2P, SGB et PSI Distribution), le groupe PSI adopte une approche globale de la **RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

## UNE DÉMARCHE RSE DÉCLINÉE AUTOUR DE 4 AXES

### RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



**Sensibilisation et tri** des chutes de produits finis.

Acheminement par **voie ferroviaire** ou **maritime** de nos matières premières (acier).

**Traitement** en externe de nos eaux industrielles, hydrocarbures, poussières d'acier, huiles solubles, eaux savonneuses, huiles entières, colles, etc. afin de n'avoir **aucun rejet industriel extérieur**.

Suivi de la **gestion de la consommation d'énergie** à travers :

- l'ingénierie des machines, de moins en moins énergivores
- les lumières à leds,
- les compresseurs à vitesse variable...



### ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Contribution au **développement socio-économique local** (emplois locaux).

Développement avec nos fournisseurs de relations de **partenariats pérennes** fondées sur la **confiance mutuelle**.

Encouragement de nos fournisseurs à mettre en place des politiques contribuant à la **préservation des ressources naturelles**.

Participation à **l'évolution des normes** au travers le **GIOFS** (Groupement des Industriels d'Ossatures pour la Filière Sèche - Présidence) pour le DTU 25.41 - ouvrages en plaques de plâtre, le DTU 58.1 - plafonds modulaires et les marques NF 411 et NF 081.



## ETHIQUE DES AFFAIRES

Respect des normes européennes (CE) et françaises (NF) et des règles métiers (DTU).  
Sensibilisation de nos équipes au respect des principes éthiques des relations d'affaires.

Rejet de toute action susceptible de fausser le libre jeu de la concurrence et d'enfreindre les règles du droit de la concurrence.

Interdiction de toute forme de corruption active ou passive dans les transactions nationales et internationales.

Prévention à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Engagement avec des partenaires en situation de handicap sur notre territoire.



## RESPECT DES CONDITIONS DE TRAVAIL



Engagement pour assurer la santé et la sécurité au travail de l'ensemble de ses employés, intérimaires et intervenants extérieurs.

Mise à jour régulière du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Réunion d'un comité de sécurité.

Absence de discrimination sous quelque forme que ce soit (handicap, âge, sexe, ...).

Formation des salariés aux gestes de premiers secours (Formation Sauveteur Secouriste du Travail).

Mise en oeuvre des actions et des investissements améliorants les conditions de travail pour diminuer les risques de troubles musculo squelettiques.

Mise à disposition des Équipements de Protection Individuelle (gants, casques et chaussures de sécurité) pour nos collaborateurs.

Sébastien PRÉVOST,  
Président Prévost Industries



**PSI**  
SPP | PAI

46 allée des Grands Champs - 79260 LA CRÈCHE

**05 49 25 90 76**

*[www.psigroupe.com](http://www.psigroupe.com)*